Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 89 (1994)
Heft: 2

Artikel: Au sommet de la Dôle : intégration dans le paysage
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-175631

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

in einer Sackgasse gelandet. Deshalb geben wir in Monte Carasso keine formalen und ästhetischen Regeln für das Bauen und sind jederzeit bereit, die Bauordnung zu ändern, sofern sich erweisen sollte, dass ein Bauprojekt besser ist als die Paragraphen, die diese gute Architektur verhindern.

Lassen sich Ihre Erfahrungen in Monte Carasso verallgemeinern und auf andere Gemeinden übertragen?

Nein, man muss in jeder Gemeinde anders vorgehen und die Strategie und Taktik aus ihrer spezifischen Situation heraus entwickeln. Was hier richtig war, kann dort falsch sein. In jedem Fall aber braucht es Partner, die flexibel und bereit sind, aus Fehlern der Vergangenheit zu lernen, umzudenken, mitunter neue Wege zu beschreiten und diese auch konsequent einzuhalten.

Winke an den Heimatschutz

Sagen Sie ehrlich: Wie haben Sie auf die Wakker-Preis-Verleihung von 1993 an Monte Carasso reagiert, mit der ja nicht nur die Gemeinde, sondern auch Sie als deren beratender und planender Architekt geehrt wurden?

Wie die meisten meiner Freunde; ich war völlig überrascht und fragte mich, warum man heute eines meiner Werke auszeichnet, nachdem ich zuvor während fast 20 Jahren gegen eine gewisse Tendenz in der Heimatschutzbewegung gekämpft habe, nämlich gegen den sturen Konservatismus. Die Preisverleihung hat Hoffnungen in mir geweckt. Denn ich sagte mir, wenn das geschieht, dann tut sich heute offensichtlich auch einiges innerhalb des Heimatschutzes. Und das freut mich.

Und was wünschen Sie sich in Zukunft vom Schweizer Heimatschutz?

Ganz allgemein, dass er sich gegenüber den grossen Architektur- und Planungsproblemen der Gegenwart weiter öffnet. Dann habe ich da noch ein sehr konkretes Anliegen: Es gibt zurzeit eine Architektin, Margareta Peter, die bei Paul Hofer assistiert hat und nun in einem Versuch mit Studenten jedes Jahr eine schweizerische Ortschaft gründlich analysieren will. Es wäre eine ausserordentlich verdienstvolle Aufgabe des Schweizer Heimatschutzes, wenn er diese Arbeiten nach Kräften förderte und dazu beitrüge, dass solche Bestandesaufnahmen allmählich im ganzen Land gemacht würden. Denn damit verfügten wir Architekten endlich über jene Grundlagen, die ich als unerlässlich erachte, um einer Lösung der eingangs angeschnittenen Probleme näher zu kommen.

Kontrastarchitektur – die Raiffeisen-Kasse – als Antwort auf die gegenüberliegende Klosteranlage im Dorfzentrum von Monte Carasso. (Bild Stähli)
Architecture-contraste (banque Raiffeisen) en réplique aux bâtiments conventuels d'en face, dans le centre du village de Monte Carasso.

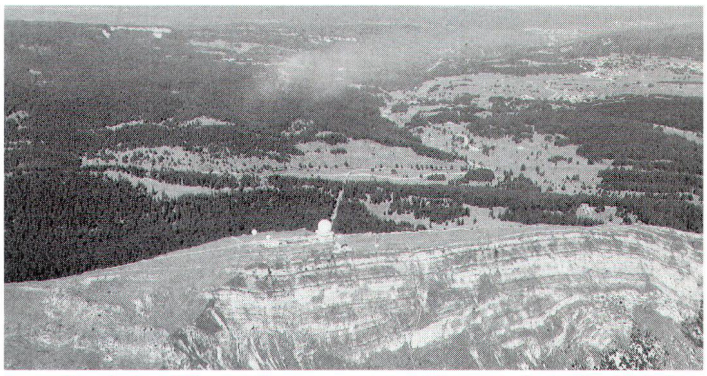

La crête de la Dôle, où les nouveaux bâtiments de la Société de sécurité aérienne Swisscontrol devaient être intégrés. (Photo Germond)
Auf dem «La Dôle»-Grat, in den die Neubauten der Flugsicherungsgesellschaft Swisscontrol zu integrieren waren. (Bild Germond)

Au sommet de la Dôle

Intégration dans le paysage

Construire au sommet du point le plus haut des crêtes du Jura suisse, dans un lieu soumis à des conditions climatiques extrêmes, dépourvu d'eau et bien en vue. Le défi n'est pas courant et implique une démarche logique et cohérente. L'architecte Vincent Mangeat répond ci-après à nos questions.

Baertschi: En 1992, au sommet de la Dôle, vous avez achevé un abri d'altitude destiné au personnel de Swisscontrol, une instance chargée d'assurer la navigation aérienne.

Mangeat: Oui, il s'agit d'une construction de forme cylindrique posée sur un socle renfermant des citernes. Une série d'éléments préfabriqués en plaine ont été hissés dans le site de la Dôle à l'aide d'un hélicoptère. L'ensemble est composé d'une série de travées assemblées selon le principe de la tranche de saucisson. Le tout comprend une salle de séjour commune et une série de chambres, analogues à des cabines pour deux personnes; la plus petite unité constructive correspond à la plus petite entité spatiale.

Votre projet s'insère dans un site où des constructions existaient déjà.

En effet, je me suis trouvé confronté à des constructions déjà existantes, à savoir une grande sphère abritant un radar, une maison, des antennes, un radar météorologique, une station d'arrivée de télécabine et une série d'installations qui étaient déjà là. Vu la présence d'un radar vertical, ce qui s'imposait logiquement dans le ciel, c'était une dominante horizontale. Avec cette nouvelle construction, j'allais donc faire la part manquante d'un projet plus général dont mes prédécesseurs s'étaient occupés.

Qu'évoque pour vous le site de la Dôle en regard du paysage jurassien?

A une grande échelle, le paysage jurassien traduit une impression de puissance avec ses formes relativement érodées, douces, et la présence de ces grands sillons, de ces grandes lignes, de ces strates qui sont caractéristiques du paysage. Il y a, à la Dôle, une très forte asymétrie, avec une paroi rocheuse côté bassin lémanique et puis, sur l'autre face, une déclivité peu prononcée côté France.

Et le climat d'altitude?

Comme les radio-navigateurs me l'ont expliqué, depuis le sommet de la Dôle on voit l'Atlantique! D'une façon radioélectrique, certes, mais également d'une manière météorologique. Les vents qui déferlent sur l'Atlantique trouvent au sommet de la Dôle le point le plus haut, le premier obstacle véritable avant les Alpes. Ils se heurtent à la ligne de crête du Jura, et en particulier aux sommets les plus élevés. C'est là que l'on rencontre les déferlantes les plus fortes. Les paysans le savaient depuis toujours, là le climat est plus terrible que dans les Alpes!
Là-haut, il y a de la neige pendant six mois, des vents à deux cents kilomètres à l'heure, des températures sibériennes, des écarts prononcés entre le jour et la nuit. Le climat est inhospitalier.

Comment définir une démarche d'intégration dans un tel site?

En regard des lignes-forces du paysage, ce que j'ai voulu faire, c'est souligner la grande dimension résultant du caractère longitudinal des lieux. Il ne s'agissait pas d'exploiter un petit piton rocheux escarpé. C'est dans cet aspect plat, longitudinal, qu'a le Jura, que l'on trouve une composante importante. Si l'on parle d'intégration, et je n'aime pas tant ce mot galvaudé, il y aurait un rapport à la masse étendue, développée, plutôt que l'inscription d'un point. Sur un pic, on développerait les choses différemment.

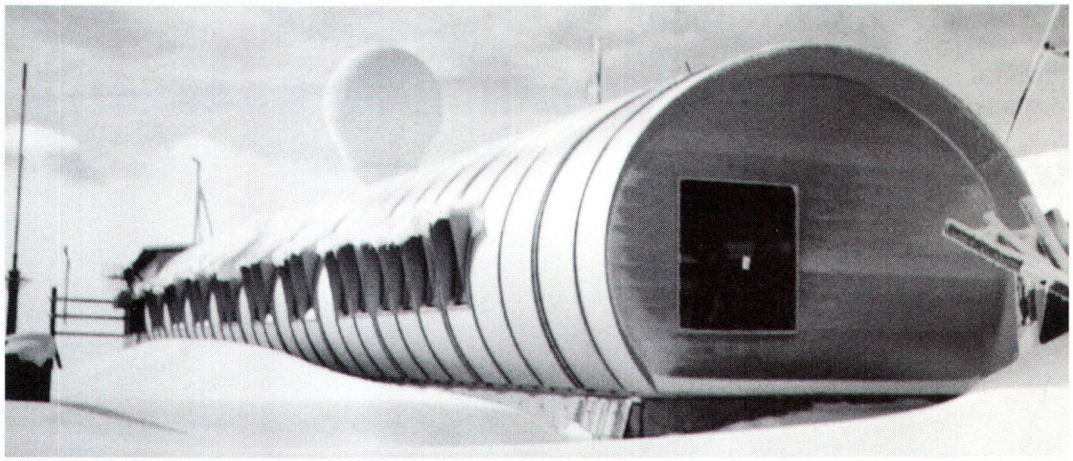

Le bâtiment bien niché dans le terrain, et dont les éléments ont été apportés sur la Dôle par hélicoptère et montés sur place. (Photo Mangeat)
Der sich dicht an das Gelände anschmiegnde Bau, dessen Elemente per Helikopter auf die «La Dôle» befördert und dort fertig montiert wurden. (Bild Mengeat)

Décrivez-nous le paysage jurassien?

Ce paysage à la limite entre la terre et le ciel ainsi que ces crêtes ont une histoire. La structure d'un paysage n'est pas le fait de la seule nature. Le Jura doit, pour une large part, son aspect actuel aux interventions de l'homme, aux cultures, à l'exploitation des forêts et à l'élevage. Il en résulte toute une série d'aménagements, dont la somme représente la part de construction de l'homme associée à la nature qu'il à trouvée. Plus on va vers des situations limites, comme par exemple à la Dôle, et plus se raréfient les interventions de l'homme. Mais elles restent quand même présentes.

Où commence selon vous la définition d'un paysage?

A des degrés divers, le paysage est un fondu enchaîné entre la construction de l'homme et l'état de nature. Dans nos territoires, il est rare de rencontrer un paysage qui ne réponde pas à cette définition. Dès lors, et dans ce contexte, le projet d'architecture est relié à d'autres projets ainsi qu'à des constructions, toutes catégories confondues, telles que les bâtiments, les cheminements, l'organisation du territoire pour les cultures, la couverture végétale, etc. Ce sont tous ces éléments qui font le paysage; lorsque j'interviens dans un site, j'aimerais toujours le faire comme un constructeur parmi d'autres constructeurs. Je n'arrive pas sur la pointe des pieds en disant naïvement «voici la nature comme elle est belle et comme l'homme est méchant»; moi je dis que «si la nature est belle, c'est que l'homme s'en est mêlé».

Peut-on enlaidir ou qualifier un paysage?

Indiscutablement, dans des conditions comme celles rencontrées au sommet de la Dôle, la confrontation avec le paysage au sens large prédomine. En ville, par contre, c'est une confrontation avec les autres constructions de l'homme qui est souvent déterminante. Pour moi, l'essentiel est dans la synthèse entre ces deux échelles, la grande, le territoire, et la petite, les conditions très locales.

Votre projet est-il écologique?

L'écologie est donnée par toute une série de conditions auxquelles il faut satisfaire. Si l'on bâtit bien, c'est toujours écologique. L'écologie, c'est l'économie des moyens, par exemple ici la récupération de l'eau récoltée grâce aux surfaces en tôle. C'est aussi le respect de la flore par la suppression des pistes d'accès ainsi que la conception d'un chantier extrêmement léger. Seuls deux murs formant le socle ont été faits sur place, le reste a été héliporté.

Avez-vous facilement pu convaincre les autorités du bien-fondé de votre projet?

J'ai pu prendre la mesure des critères d'intégration dont on se sert partout en dialoguant avec les Autorités communales, en l'occurence trois communes. La question a surgi de voir de quelle manière le projet devait être examiné au regard des règlements communaux. Il y a eu un très bel échange, car ces autorités ont compris qu'il y avait quelque chose de juste dans ce projet. Il ne devait heureusement pas satisfaire à l'un ou l'autre de ces règlements si souvent absurdes qui sont autant de barrières au développement d'une véritable architecture. Ce projet n'avait rien à voir avec l'architecture locale, mais à l'évidence, il s'imposait.

En conclusion, comment résumer votre approche?

Je crois que, sur la base d'un programme comprenant des fonctions domestiques, j'ai apporté des réponses adaptées aux conditions extrêmes, à travers des solutions rationnelles et logiques et par là, en y mêlant ce qu'il faut de sensibilité, peut être ai-je atteint le beau!